

green

SOWoods plante des micro-forêts en milieu urbain

SOWoods, c'est une start-up bruxelloise qui propose à des organisations de planter de manière réfléchie des micro-forêts en milieu (péri)urbain. Le but est de recréer un écosystème complexe et sensibiliser à la protection de la nature.

« Making cities green together » (« Rendons nos villes plus vertes ensemble ») : c'est le slogan de la petite entreprise. Benoît de Roubaix et son équipe ont lancé le projet fin 2020. L'idée, qui a germé durant la période de confinement, est de recréer une véritable petite oasis de biodiversité pour verdifier les villes et apporter des effets bénéfiques à ses habitants, tout comme à l'environnement. La micro-forêt est constituée de 15 à 30 espèces indigènes et permet de recréer un véritable écosystème complexe.

UNE EXPÉRIENCE QUI A DU SENS

SOWoods, contraction de Sow (semer) et Woods (bois), ne propose pas seulement de planter des arbres mais offre aussi toute une expérience ludique et pédagogique à vivre ensemble. L'organisation (entreprises, pouvoirs publics, écoles, groupe de particuliers, etc.) se réunit en effet autour d'un projet de micro-forêt le temps d'une journée. Ce qui permet de tisser des liens, de ramener la nature au cœur de son environnement et surtout de sensibiliser à l'écologie en faisant germer la petite graine du changement.

Les participants découvrent d'abord les bienfaits et les secrets des arbres et de l'écosystème forestier pour leur donner l'envie de planter et de participer à un projet collectif. Ensuite, ils apprennent à reconnaître les différentes espèces et passent à l'acte en plantant. Au préalable, SOWoods analyse le sol, l'enrichit d'amendements naturels, et choisit des espèces adaptées au type de terre.

Les participants reçoivent ensuite les clés pour reproduire l'expérience de manière autonome chez eux. L'expérience peut également être filmée afin de communiquer ou d'inspirer au sein de l'entreprise ou à l'extérieur. Ce sont les sociétés ou les pouvoirs publics qui soutiennent financièrement les projets mais des micro-forêts ont aussi déjà vu le jour grâce à un crowdfunding.

LES AVANTAGES D'UNE MICRO-FORÊT

La Belgique est l'un des pays les plus urbanisés d'Europe. 97 % de ses 10 millions d'habitants vivent dans une



Ph. Pexels

zone urbaine. La densité de population est de 342,2 habitants/km². D'où l'importance de végétaliser les villes.

Depuis sa création, SOWoods a déjà planté 2.400 arbres répartis sur cinq micro-forêts. La technique existe depuis les années 70 et s'inspire du professeur Myiawaki, un botaniste japonais qui a découvert qu'en plantant beaucoup d'espèces indigènes sur des petits espaces, les arbres poussaient beaucoup plus vite. La micro-forêt pousse en effet 5 à 10 fois plus vite qu'une forêt normale et est aussi 30 fois plus dense. Cette nouvelle biodiversité en ville ou aux alentours fait également revenir les insectes et autres animaux.

En outre, ces micro-forêts constituent une solution face au réchauffement climatique. Elles retiennent l'eau, constituent un îlot de fraîcheur en cas de canicule, absorbent efficacement le CO₂ et réduisent de 20 à 50 % les particules fines dans l'air, explique SOWoods. Sans compter d'autres bénéfices comme la réduction du bruit pour les habitants ou encore la sérénité visuelle qu'offrent ces micro-forêts.

Urban Forests, la pionnière

Avec son projet « Urban Forests », Nicolas de Brabant fut le premier à avoir appliqué sur notre territoire, en 2016, la méthode « Miyawaki », jusque-là inconnue en Belgique. Après avoir assisté à un TED talk de Shubhendu Sharma, un Indien qui a fondé la société Afforestt, le biologiste et naturaliste de formation s'est rendu un mois en Inde avec lui pour apprendre la technique et l'adapter au contexte européen.

Urban Forests est une entreprise et non une organisation composée de militants écologistes. La société a pour but de créer de l'emploi et – tout comme SOWoods – travaille pour des particuliers, des pouvoirs publics, des écoles ou des entreprises. Ce sont les entreprises qui mettent à disposition la zone à reboiser. Coût de l'opération : entre 3.000 à 100.000 €, selon la surface et l'état du terrain.



(mb) Ph. Facebook